

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE « LOIRE SEMENE »
DU 22 SEPTEMBRE 2026

L'an deux-mille-vingt-six,
le 22 septembre,
le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes « Loire - Semène »
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
au Siège, 1 Place de l'Abbaye à la Séauve sur Semène,
sous la présidence de M. Frédéric GIRODET, Président.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 31

Présents : 23

Excusés représentés : 5

Excusés non représentés : 3

Absents : 0

Votants : 28

Date de convocation du conseil communautaire : 16 septembre 2026

PRESENTS : M. ARNAUD, Mme BONNEFOY, M. BOURGIE, M. CHEVALIER,
M. DUFAURE DE CITRES, M. DUPUIS, M. DURIEUX, Mme FRATTI, M. GIRODET,
Mme GOMEZ, M. MARCON, Mme MARODON, M. MIRANDON, Mme MONTEUX,
Mme POUYET, M. RABEYRIN, Mme REYNAUD, M. ROUSSET, Mme ROYON,
M. SALGADO, Mme SANDRON, M. VIAL, Mme VILLARD

ÉTAIENT EXCUSÉS REPRESENTÉS :

Mme BERGERON : Pouvoir à M. GIRODET
M. BOMPUIS : Pouvoir à Mme ROYON
Mme GRANGER : Pouvoir à M. ROUSSET
M. LAIR : Pouvoir à M. DUPUIS
M. MASSARDIER : Pouvoir à Mme BONNEFOY

ÉTAIENT EXCUSÉS :

Mme MARCOUX
Mme NAVARRO-OTT
M. VALEYRE

Monsieur Sébastien ARNAUD a été élu secrétaire de séance.

n° 20260922_D_122

Commission :
Finances

Objet :
Budget Eau Potable :
Décision Modificative
n°1

Monsieur le Vice-Président en charge de la Commission Finances propose au Conseil Communautaire de bien vouloir approuver la décision modificative n°1 du Budget Eau Potable dont les écritures sont reprises dans le tableau ci-joint concernant :

- Un ajustement des crédits de dépenses d'investissement :

* la création de l'opération n°286 « Rue René Cassin et route Montbrison LSS DSP » afin de réaliser les travaux de réfection du réseau d'eau potable pour un montant de 50 000 €

* la diminution des dépenses de l'opération n°285 « RD500 suite SDV DSP » pour le même montant, faisant suite à un décalage des travaux sur les années suivantes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve la Décision Modificative n°1 du Budget Eau Potable.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou sous-Préfecture
le :

Fait et délibéré, à La Séauve sur Semène, au Siège, 1, place de l'Abbaye, les jour, mois et an que dessus.

Le Secrétaire de séance

Sébastien ARNAUD

Au registre sont les signatures,

Le Président,

Frédéric GIRODET



AR Prefecture

043-244301131-20260922-20260922_D_122-DE
Reçu le 07/10/2026